France stratégie confirme le succès du plan France très haut débit

Résumé

Le rapport constate des effets positifs indirects de la fibre optique sur la création d'entreprises et l'emploi du secteur privé marchand. Il a également montré que les entreprises avec un très haut débit ont connu moins de travail partiel, plus de télétravail, moins de fragilité de l'emploi et plus de confiance en leur capacité à se relever après la crise. Le THD a permis une plus grande résilience des territoires aux chocs provoqués par les confinements.

Article

https://www.lagazettedescommunes.com/845508/france-strategie-confirme-le-succesdu-plan-france-tres-haut-debit/

Objectifs de couverture très haut débit 2022 atteints, fracture numérique réduite, implication des opérateurs, absence de dérive des coûts... Malgré certaines difficultés (sous-traitances de raccordements multiples...) et un déploiement inégal entre zones privées et publiques ou à l'intérieur de certaines zones, le plan France très haut débit est un succès. C'est ce que constate un <u>rapport de France stratégie</u> remis, aujourd'hui 11 janvier, au ministre délégué chargé de la transition numérique et des télécommunications, Jean-Noël Barrot.

À LIRE AUSSI

• Fibre optique : après le temps des déploiements, la vie des réseaux

Ainsi, 99% des locaux sont couverts en très haut débit (THD), égal ou supérieur à 30 mégabits, avec un mix de technologies filaires (fibre, ADSL et câble coaxial), satellitaires et radio. Alors que 70% des locaux sont éligibles au FttH (fibre à l'abonné) et 17% aux autres technologies filaires (VDSL, câble), 12% reçoivent le THD par des solutions hertziennes ou satellites.

Dans les zones d'intervention privée (denses et très denses), 88% des locaux étaient éligibles au FttH au quatrième trimestre 2021, mais les derniers déploiements tardent dans certains secteurs, en particulier dans la périphérie de certaines grandes métropoles, avec moins de 75%.

Dans les réseaux d'initiative publique (Rip), seuls 60% des locaux bénéficiaient d'un accès THD filaire et 51% étaient éligibles à la fibre optique. « Mais le déploiement a commencé en retard dans les Rip ; or c'est aujourd'hui dans ces territoires qu'il y a le plus de déploiement », a précisé Anne Faure, rapporteure et cheffe de projet au département développement durable et numérique de France stratégie, lors d'un point presse préalable à la remise du rapport.

Toutefois, certains Rip sont déjà éligibles en quasi-totalité, alors que d'autres sont couverts à moins de 10%; mais les obligations de « complétude » qu'impose le cadre de régulation de l'Arcep dans ces zones constituent une garantie de couverture complète, contrairement aux zones privées.

Au rythme actuel de plus de 5 millions de prises par an, l'objectif d'une généralisation de la fibre en 2025 paraît donc réalisable.

La fibre, une dynamique pour les territoires ?

S'il confirme la bonne avancée de la couverture en très haut débit (THD), le rapport évoque également des effets indirects positifs de la fibre optique. « Quand la couverture passe de 0 à 100%, on observe des effets sur la création d'établissements ou sur le rajeunissement de la population sur le territoire », a constaté Anne Faure.

Ainsi, « même si un lien de causalité direct n'a pas toujours pu être défini », les créations d'entreprises pourraient grimper de 2%, voire de 3,9% dans les secteurs d'activités à forte intensité numérique.

Quant à l'emploi du secteur privé marchand, il augmenterait de 4,3% quatre ans après l'arrivée du THD, et de 8% cinq ans après. Le THD augmente la valeur ajoutée générée par les entreprises sur le territoire : 7% de plus trois ans après l'arrivée du THD, jusqu'à 18% cinq ans après.

Les rapporteurs ont également noté « une plus grande résilience des territoires aux chocs provoqués par les confinements ». Pour Anne Faure, « la crise sanitaire a servi de test grandeur nature. Les entreprises dotées du très haut débit ont connu moins de travail partiel, davantage de télétravail, moins de fragilité d'emploi et ont fait preuve de plus de confiance dans la capacité à rebondir après la crise ».

Quant aux usages liés au THD, ils sont compliqués à observer, car peu de statistiques sont disponibles. Dans les entreprises, l'adoption de la fibre est associée à une augmentation de l'utilisation des outils numériques et d'internet, du télétravail et du recours au cloud, à la visioconférence ou à la gestion des relations clients (GRC).

En revanche, n'ont pas été identifiés d'effets majeurs sur le développement du e-commerce ou sur la capacité d'innovation des entreprises, ni une généralisation de nouveaux usages du THD, malgré certains cas intéressants. La Sarthe, par exemple, a équipé une zone forestière de seize caméras de vidéoprotection pour surveiller le risque incendie. Un moyen de lutter contre la potentielle destruction des forêts, mais aussi de réduire les coûts de fonctionnement, de maintenir la disponibilité des équipes de secours...

L'effet d'entrainement de la gouvernance

« En matière de gouvernance, le dispositif a montré son efficacité à plusieurs niveaux, a précisé le président du comité d'évaluation du plan France très haut débit, Pierre-Jean Benghozi. Les financements sont venus de plusieurs sources : État, collectivités, Europe et opérateurs privés, et ces derniers se sont davantage impliqués au fur et à mesure de l'avancement du plan. L'investissement public a eu un effet de levier vertueux. La gouvernance a permis cette flexibilité, en incitant les acteurs privés à investir davantage sur la couverture et en s'adaptant aux spécificités locales ».

En outre, malgré un élargissement du plan, avec des zones de couverture plus ambitieuses et un basculement du mix technologique vers le tout fibre optique, il n'y a pas eu de dérive des coûts (ni sur le budget global, ni sur le déploiement), avec un

investissement public total de 13,9 milliards d'euros pour l'État (à hauteur de 3,5 milliards), les collectivités et l'Europe.

Enfin, constate Pierre-Jean Benghozi, « le succès dépasse les changements politiques et il y a eu une forme de continuité du portage de ces projets, qui rend aujourd'hui le déploiement beaucoup plus rapide dans les zones d'initiative publique ».

Il explique qu'il faut désormais « se concentrer sur les enjeux de l'après-plan » : abonnements, appropriation réelle du THD, adaptation des réseaux à la montée en gamme, aux développements technologiques à venir, aux crises climatiques... Et il faudra s'assurer qu'en 2030, lors de l'extinction du réseau cuivre, la fibre sera 100% disponible, « pour une transition fluide ».

« On a pensé le déploiement sans anticiper la maintenance. Or, le réseau fibre optique a été construit pour quelques dizaines d'années et devra être maintenu dans de très bonnes conditions afin d'être disponible dans cinquante ans. Et Pierre-Jean Benghozi de conclure : « la leçon à tirer du plan France THD, c'est que la concertation et la coopération ont très bien fonctionné entre État, collectivités et opérateurs, et que c'est la base sur laquelle il faudra construire la résilience ».